

Le Centre de la Gabrielle associe les usagers aux réflexions autour de son projet d'évolution stratégique

Afin de recueillir les besoins et les idées des personnes handicapées qu'elle accompagne, la structure les a invitées à participer à des ateliers thématiques animés par un « designer social », chargé de retranscrire les débats en dessins.

Fiche technique

Secteur : handicap psychique et mental

Organisme : Mutualité Fonction Publique Action Santé Social (MFPass)

Établissement : Centre de la Gabrielle

Localisation : Île-de-France

Cibles : 450 usagers (enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental)

CONSTAT DE DÉPART

Le Centre de la Gabrielle, géré par la Mutualité Fonction Publique Action Santé Social (MFPass), compte 13 établissements et services médico-sociaux privés à but non lucratif, auxquels s'ajoute une entreprise adaptée, les Ateliers du Parc de Claye. Ces différentes structures accueillent ou suivent plus de 450 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental et psychique.

En 2015, la MFPass a mis en chantier l'écriture du nouveau projet d'évolution stratégique 2016-2020 de ses établissements médico-sociaux. Considérant que les personnes accompagnées seront les premières concernées par les orientations prises, il a été décidé de les associer à la réflexion en recueillant leurs besoins, leurs attentes et leurs idées pour l'avenir.

PÉRIMÈTRE

Tous les usagers des 13 établissements et services du Centre de la Gabrielle et les salariés handicapés de l'entreprise adaptée ont été invités à participer à la réflexion collective au côté des familles et des professionnels.

GOVERNANCE

La démarche a été pilotée par la direction du centre, avec l'appui des professionnels et d'intervenants extérieurs.

CONTENU DE L'ACTION

En mai et juin 2015, des ateliers de réflexion thématiques sont organisés autour de 5 axes :

- > promouvoir les droits et les choix des personnes accompagnées,
- > renforcer l'accès aux soins,
- > améliorer la qualité de vie au travail et promouvoir la diversité,
- > instaurer une politique de développement durable,
- > développer la recherche et l'innovation sociale.

Les ateliers sont ouverts aux professionnels des établissements et services, aux familles et aux personnes handicapées volontaires.

En vue d'élargir la participation au maximum et de rendre le débat collectif accessible à tous, des sessions spécifiques sont aussi organisées à l'intention des seuls usagers.

Chaque atelier se déroule sur deux séances de deux heures : la première est un échange ouvert autour de la thématique choisie, la seconde est consacrée à la formulation de propositions.

Afin de faciliter la compréhension et l'expression, les ateliers sont animés par une consultante spécialisée et par un « designer social » : ce dessinateur intervient en direct pendant les échanges. Au moyen du dessin, il retranscrit en temps réel les propos et les prises de position, n'hésitant pas à les traiter avec humour. Cette médiation est très stimulante pour des personnes en difficulté psychique ou mentale. Elle permet à la fois de fixer les idées sur un support et de susciter les réactions de l'assemblée.

MOYEN MIS EN ŒUVRE

- Le temps de préparation des ateliers avec les intervenants extérieurs, associés, pour chaque thématique, à deux référents internes.
- Le coût de la prestation des intervenants extérieurs.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Sur les 450 personnes handicapées accompagnées par le Centre de la Gabrielle, 90 ont participé aux réflexions autour du projet stratégique.

Au-delà du regard porté par les professionnels et les familles, leur participation a permis d'intégrer à la réflexion collective des éléments directement liés à leur vécu, à leur ressenti et à leurs envies. Ont ainsi été abordés des sujets tels que les difficultés inhérentes à la vie en communauté, l'importance d'ouvrir le centre sur l'extérieur, etc.

Les idées et propositions des personnes accompagnées sont venues nourrir le projet d'évolution stratégique : on les retrouve dans l'ensemble des axes d'évolution du projet. Chacun de ces axes fera l'objet de plans d'action élaborés et suivis durant les quatre prochaines années par des groupes de travail composés de professionnels, d'usagers et de représentants des familles.

Les dessins réalisés au cours des ateliers continuent, aujourd'hui, à être utilisés comme support, notamment en CVS.

CONDITIONS D'ESSAIMAGE

Le dessin est un outil de compréhension universel. Dans le contexte du handicap mental, l'intervention du « designer social » s'inscrit dans la même logique que le Facile à lire et à comprendre. Mais elle bénéficie à tous les participants, handicapés ou non, et peut être transposée à tous types de publics.

Elisa Jungers,
adjointe de direction

« Le designer social rend intelligibles des notions complexes et abstraites »

À travers ses dessins, le designer social – ou « facilitateur graphique » – rend intelligibles des notions complexes et abstraites, tout en jouant sur l'humour. Ce qui est intéressant, ce sont les différents niveaux de lecture qui peuvent être faits de chaque dessin, selon la capacité de compréhension de chacun. Il faut souligner que le professionnel que nous avons sollicité n'est pas du tout spécialisé sur le handicap mental.

> Pour aller plus loin

Centre de la Gabrielle

6, rue de la Gabrielle
77410 Claye-Souilly

TÉL. : 01 60 27 68 68

Contact : Elisa Jungers
Elisa.jungers@mfpass.fr

Site internet :
www.centredelagabrielle.fr

